



Regards

sur Flourens



n° 44

Décembre
2014

Le mot du Maire



Chères Flourensoises, chers Flourensois,

Le 2 septembre, les petits Flourensois ont repris le chemin des écoles. Après avoir longuement réfléchi à ce que devait être la bonne semaine éducative pour les enfants, nous avons dédié le temps nécessaire à la mise en place de l'organisation de cette nouvelle semaine. Temps de travail des ATSEM, organisation du service cantine, planning des animateurs, gestion de l'entretien des locaux... tous les services scolaires ont été remaniés. La mise en place de toute nouvelle organisation nécessite immanquablement des ajustements afin d'assurer une excellente qualité de service tout en respectant les contraintes budgétaires auxquelles nous devons faire face dans un futur très proche. Comme vous le savez, la baisse drastique des dotations de l'Etat frappera

les collectivités locales de plein fouet dès 2015 et nous devons faire preuve à la fois d'ingéniosité et de rigueur afin de faire la chasse aux dépenses superflues tout en maintenant un niveau d'investissement essentiel au développement de notre village.

Cela nécessite aussi que notre administration communale évolue puisque le paysage a lui-même changé. Pour ces raisons, nous avons réalisé un audit des services qui nous conforte dans cette réorganisation, dans l'optimisation de nos outils, dans l'impératif de formation de nos agents pour nous moderniser et être plus réactifs. Notre seul objectif : l'amélioration du service rendu à nos administrés. Les évolutions continuent de prendre forme et de nouveaux chantiers s'ouvrent dans notre commune, la rénovation des bâtiments communaux, l'entretien des voiries et bien entendu celui du lac... Tout ceci constitue un objectif à moyen terme, un projet pour Flourens qu'il nous faut développer en pensant à chacun et en n'oubliant personne, ainsi que nous l'a appris l'école de la République.

A tous nos écoliers, je souhaite une très bonne année scolaire : qu'elle soit pour vous, source de découverte, d'apprentissage et d'épanouissement ; et pour l'ensemble des administrés d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Corinne Vignon

Regards sur Flourens

Contact mairie
accueil-mairie@flourens.fr
Tél. 05 61 83 60 19
Fax : 05 61 83 91 37
site : www.flourens.fr

Rédaction
Aurélie Monfret

Photos : François Merville

Conception, réalisation
MicroSophia Communication
05 62 71 01 26

Sommaire

Enfance jeunesse	3	Travaux de rénovation	18
Espaces verts	4	Fêtes de fin d'année	21
Culture et commémoration	6	Actus village	22
Activités de plein air	8	Administration	23
Démocratie participative	9	Sécurité	24
Agents territoriaux : nos ATSEM	10	Services	25
Animation	12	Développement économique	26
Toulouse Métropole à Flourens	13	Calendrier des manifestations	27
Réunion publique	14	Etat civil	27
Actus associations	16	Infos pratiques	28

Nouveaux rythmes scolaires : de la place aux activités périscolaires

La rentrée de septembre 2014 a inauguré la nouvelle organisation des rythmes dans le groupe scolaire de Flourens. Dans le cadre du passage à 5 matinées par semaine, les animateurs s'engagent à développer leur savoir-faire pendant les temps d'activités périscolaires.

Rappel des nouveaux horaires

Accueil à l'école maternelle et élémentaire :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00

Alors que les enfants sont sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire, les animateurs prennent le relais à partir de 16h00. Après un bon goûter, ils sont prêts à animer ce nouveau temps d'activités périscolaires le lundi et le jeudi alors que le mardi et le vendredi sont réservés au temps de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole). Les ATSEM, des intervenants extérieurs et les associations sont également appelés à intervenir dans ce projet.



Atelier musique



Lipdub

Des activités variées

Pour le premier cycle, (du 9 septembre au 10 novembre) les enfants de la maternelle ont profité de 30 minutes d'activités : vélo, lecture de conte, danse. Les primaires, quant à eux, ont bénéficié d'une heure pour s'entraîner sur les pistes de course, pratiquer le football américain, la pétanque, réaliser un lipdub (clip chanté en playback), s'initier à l'espagnol ou aux arts plastiques.



Un projet pédagogique s'inscrivant dans la durée

Si le temps consacré à l'ALAE favorise l'épanouissement des enfants au travers d'activités diverses, le projet éducatif des temps périscolaires s'inscrit dans un objectif de progression pédagogique réparti sur neuf semaines. Il y aura quatre cycles dans l'année : certaines activités seront reconduites tandis que des nouvelles seront proposées.



Retour du CLAE

Le fauchage des routes départementales



Le Conseil Général agit en trois temps pour un fauchage raisonné.

Tous les ans, le Conseil Général de Haute-Garonne effectue trois passages de tontes :

- En mai: tonte de l'accotement (ou banquette)
- En juillet : tonte de l'accotement et du fossé
- En octobre : tonte de l'accotement, du fossé et d'un mètre de talus.

Infos travaux

La réfection de la bande de roulement du chemin de la Madeleine et du chemin du Rébeillou sera effectuée par Toulouse Métropole en juin 2015.

A savoir

Le Conseil Général est chargé de l'entretien des chemins piétons et des voies cyclables le long des routes départementales.

La gestion différenciée des espaces verts

L'objectif est de préserver la biodiversité et les écosystèmes. Il faut définir un type d'entretien par surface afin de préserver chaque zone suivant leur spécificité.

Un entretien plus respectueux de l'environnement

Au bord du lac, les périmètres de tonte habituellement fauchés seront remplacés par le mulching (broyage de l'herbe de façon régulière) afin de préserver la biodiversité avec un rendu esthétique.

Il y aura donc des zones au bord du lac qui seront fauchées deux fois par an –après la floraison en juin et en octobre– avec des tontes différenciées ; et des zones qui seront tondues plus régulièrement (tous les 15 jours).

Les ateliers municipaux vont développer un espace vert de sous-bois avec plusieurs hauteurs de coupe, ce qui permettra de laisser des coins champêtres à certains endroits.

Mathieu Mourrut, paysagiste aux ateliers municipaux nous explique : « La gestion différenciée des espaces verts consiste à définir le niveau et le type d'entretien pour chaque site en tenant compte de ses spécificités. »

L'entretien des cimetières en projet

Contrairement au bord du lac, les cimetières nécessitent une intervention plus fréquente. Les allées étant gravillonnées à 80 %, il est nécessaire d'éradiquer au printemps et à la fin de l'été les poussées de graminées.

Le traitement mécanique étant fastidieux, une réflexion sur l'entretien des cimetières est actuellement en projet : l'étude du goudronnage de l'allée principale ou l'installation des plaques alvéolées sur les autres chemins est en cours.



On les attendait : mission accomplie pour les chèvres !

Du 7 septembre au 24 octobre, les chèvres et les moutons sont venus s'installer sur le bord du lac pour une opération débroussaillage.

L'arrivée de ces nouveaux locataires sur une zone test a permis de défricher les bords du lacs inaccessibles aux engins motorisés : voilà un débroussaillage écologique et à moindre frais.

Ces animaux appartiennent à l'association Lena (Elevage Ecologique Nomade et Alternatif), originaire de la commune de Puivert dans l'Aude, qui fait de l'élevage et s'est installée à Flourens le temps de cette intervention pendant un mois et demi.

Les dix-sept chèvres et cinq moutons ont été bien accueillis par la population, favorisant le dialogue et l'éducation à l'environnement au travers de l'échange avec les bergers.

Le bilan étant clairement positif, les caprins reviendront au printemps prochain afin de continuer leur repas sur deux prochaines zones autour du lac.



Traitement des chenilles processionnaires : un travail de longue haleine



Un nid de chenilles

Le traitement de ces insectes, nuisibles non seulement pour les arbres mais aussi pour l'homme et les animaux domestiques (poils urticants), a débuté à la fin de l'été et se poursuit jusqu'au milieu de l'hiver.

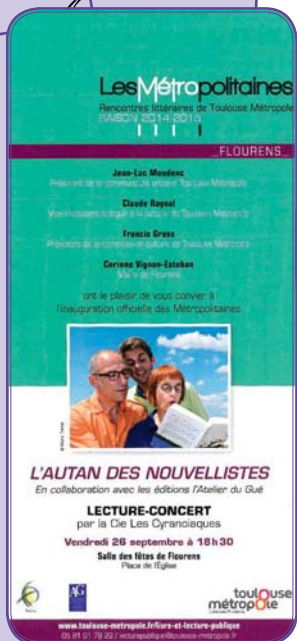
Une société privée mandatée par la mairie, a traité les nids avec un insecticide biologique

(bacillus thuringiensis). La mésange étant un prédateur naturel de la chenille processionnaire, une vingtaine de nids ont été installés et commandés auprès de l'atelier ESAT le Vignalis, afin de les répartir sur les résineux au bord du lac.

En fonction de l'état des pins, des récupérateurs de chenilles peuvent être installés sur certains arbres, pour intercepter les chenilles au moment de leur descente du tronc.

Enfin, si nécessaire et en dernier recours, des pièges à hormones peuvent être installés afin de leurrer le mâle.

Flourens a ouvert le bal des Métropolitaines



C'est le vendredi 26 septembre dernier à 18h30 que Flourens a accueilli l'inauguration du lancement de la saison culturelle de Toulouse Métropole. L'évènement proposé était une lecture concert d'un recueil collectif de 17 nouvelles intitulé « L'autan des nouvellistes », paru aux éditions de L'Atelier du Gué en 2013.

En présence d'une cinquantaine de personnes, la soirée a débuté par un premier discours de Madame le Maire, suivi par l'intervention de Monsieur Francis Grass, président de la commission culture de Toulouse Métropole. C'est la compagnie de théâtre les Cyranoïques,

accompagnée au piano, qui interprétait les nouvelles.

Jouées sous forme de bande-annonce, le public devait voter pour l'extrait qu'il préférait et qu'il souhaitait ensuite entendre dans son intégralité.

Les nouvelles d'Alain Monnier, « La trace de l'ange », et d'Hélène Duffau, « Echauffourée », ont été retenues par le public et lues par les comédiens.

La soirée s'est clôturée par un cocktail au cours duquel les auteurs présents ont pu dédicacer l'ouvrage.

Le préfet accorde des titres honorifiques à trois anciens élus de Flourens



C'est lors de cet événement de commémoration que le Conseil Municipal a souhaité « rendre hommage à l'engagement de trois anciens élus du village ». Lors de son discours chargé d'émotion, Madame le Maire a rappelé que cette distinction, faite à sa demande, est réservée aux personnes ayant exercé leurs fonctions durant au moins 18 ans. Ainsi, par arrêté préfectoral ont été nommés : **Mme Geneviève Laffont-Suspène** maire-adjoint honoraire pour les trois mandats effectués de 1983 à 2001 ; **M. Daniel Faget**, maire-adjoint honoraire pour les trois mandats de 1989 à 2008 ; enfin, **M. Jean-Pierre Suspène**, a été honoré pour son engagement au service de la commune pendant 24 ans, en tant que maire-adjoint de 1977 à 1983, puis pour les trois mandats de Maire qu'il a occupé de 1983 à 2001.

A titre de remerciement, les trois anciens élus ont reçu de la municipalité deux figurines et un taureau, œuvres originales de Willy et Franck Pinna, sculpteurs à Quint-Fonsegrives et un diplôme d'honorariat. De chaleureux applaudissements de l'assemblée et un verre de l'amitié ont clôturé cette belle matinée.

Une commémoration marquante du 11 novembre à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18



Près de 200 personnes ont assisté à la commémoration du 11 novembre sur le parvis de la mairie décoré d'oriflammes. Le conseiller général Alain Fillola, les maires et les élus des communes voisines, la gendarmerie et pour la première fois le Régiment de Soutien du Combattant (RSC) étaient présents. Après le dépôt traditionnel de gerbes, 27 élèves de l'école, après avoir déposé des roses au monument aux morts, ont chanté la Marseillaise, la chanson de Florent Pagny « le soldat » et ont lu à plusieurs voix un poème.

Une bâche tendue à l'image des poilus avait été mise en place sur la place de la mairie, visuel qui sera présent à chaque commémoration de la grande guerre durant 4 ans.

Cérémonies

Retour en force du baptême républicain

Le baptême civil, qui remonte à la Révolution (1794), est une spécificité française. Depuis quelques années, on assiste à une augmentation de demande de parrainage républicain. Cette tendance se retrouve à la mairie de Flourens où trois baptêmes civils ont déjà été célébrés en 2014.



La cérémonie du baptême civil à la mairie

La célébration est effectuée par le maire dans la salle des mariages avec la lecture de l'acte, le consentement du parrain et de la marraine, la signature de l'acte par les parents, parrain et marraine puis la remise du certificat de parrainage civil. Celui-ci déclare l'enfant placé sous la protection de l'autorité républicaine et les

parrains s'engagent à suppléer les parents de leur filleul(e) dans la mesure de leurs moyens en dehors de toute confession religieuse.

Quelles différences avec le baptême dans l'Eglise catholique ?

Si le baptême est le premier des trois sacrements de l'initiation chrétienne –avec la communion et la confirmation–, le parrainage républicain n'a pas de vocation spirituelle.

Le baptême civil, est un acte laïc et symbolique qui permet de désigner, hors du cadre religieux, un ou plusieurs parrain(s) et marraine(s) à son enfant et pour les parents, de faire une cérémonie officielle civile à l'occasion de la naissance de leur enfant. Dans les deux cas, Il n'a pas de valeur légale et ne lie pas les parrains et marraines par un lien contractuel. Leur engagement n'a qu'une valeur morale. Le baptême civil ne donne lieu à aucune inscription sur les registres d'état civil.

Infos pratiques

Vous souhaitez faire baptiser votre enfant à la mairie ?

Pièces demandées :

- livret de famille
- justificatifs de domicile des parents et futurs parrains
- cartes d'identité des futurs parrains

Un nouveau mobilier pour la salle des mariages

La salle des mariages s'est dotée de chaises bordeaux et dorées pour unir les mariés et accueillir leurs témoins devant un joli drapé rouge gaulonné de doré ainsi que le tapis assorti.

De plus, un livre en velours avec de beaux textes et des poèmes, leur est offert ; de quoi donner aux mariés un beau souvenir de leur mariage civil !



Kader Arif naturalise un Flourensois

Le 3 juillet dernier au Capitole, Merouane Enamani, trésorier de l'ASL (Association Syndicale Libre du sentier du lac 1), a été naturalisé lors de la cérémonie présidée par Kader Arif, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire et député de la Haute-Garonne.

Kader Arif au centre avec Mérouane Enamani et Aurore Merville, 4^e adjointe à la mairie de Flourens.

Les activités au bord du lac se mettent en place !



NOUVEAU

Un « food-truck » à Flourens !

Le food-truck (restaurant ambulant) est une tendance qui s'est surtout développée en ville. C'est dans les villages du Sud-Ouest que le breton, Frédéric Le Grégam propose des crêpes sucrées au froment et des galettes salées au blé noir dans son camion rouge « Roulez galettes ».

Cet été, le camion était au rendez-vous les dimanches après-midi au bord du lac de Flourens près de l'ancien restaurant, de 15h00 à 18h30. Sur place ou à emporter !



Tous en selle !

Promenade à poney autour du lac

C'était une belle surprise pour les enfants ces balades à poney tenues en main ! Quatre poneys du poney-club de la Seillonne ont promené des jeunes de 3 à 12 ans guidés par une monitrice.

Fort du succès auprès des enfants et de leurs parents, la municipalité souhaite réitérer cette initiative l'année prochaine.



BIENTÔT

Remise en forme : ça bouge à Flourens !

Quatre appareils de fitness vont être installés au bord du lac, près du parcours de santé.

Les Body Boomers sont des équipements de fitness de plein air ludiques et accessibles à tous dont la vocation est de favoriser une pratique physique d'entretien en extérieur, quelle que soit la période de l'année.

Des jeux pour enfants à Lalie Cisarol



Une aire de jeux va être installée derrière l'arrêt de bus sur le chemin Lalie Cisarol. Le jeu de « l'étoile » permettra aux plus jeunes de s'amuser en toute sécurité sur cet espace enherbé.

Les comités consultatifs au travail

Comme annoncé dans le dernier « Regards », les premiers comités consultatifs se sont déjà réunis.

• Le comité « Environnement, développement durable »

Cette réunion du 15 septembre, a permis aux quinze membres présents d'exprimer leur volonté d'agir pour nettoyer le lac.

Le samedi 4 octobre, les élus (Anne-Laure Bonato, Michel Godard et Gérard Pradel), des membres du comité et d'autres volontaires ont évacué le bois, les déchets et les gravas. Tous les participants étaient heureux de s'investir.



Opération du 4 octobre

Une intervention est prévue tous les quinze jours pour continuer cette opération de nettoyage. Le site sera entretenu par la suite par les employés municipaux.

Par ailleurs, des barrières seront placées à toutes les entrées du bois pour éviter que des engins motorisés n'accèdent aux chemins destinés à la promenade.

Etant force de proposition, le comité a décidé de se partager le travail : un groupe de réflexion et un groupe opérationnel.



Opération du 18 octobre

• Le comité « Vie de village » s'est réuni le 18 septembre pour proposer :

- la création de comités de quartier souhaité par la municipalité ;
- la possibilité d'échange de services au travers du site internet ;
- la demande d'un slogan fédérateur pour la fête du village qui a besoin d'une identité ;
- des idées d'animations ont été évoquées : une descente aux lampions, balades en calèche, chasse aux œufs à Pâques, le carnaval avec un lâcher de ballons en association avec la maison de retraite afin de favoriser l'échange intergénérationnel ;
- le souhait d'ouverture des associations entre elles afin de regrouper leurs événements ;
- la nécessité de faire vivre le village le dimanche grâce à des animations.

• Le comité « Communication culture » s'est donné rendez-vous le 11 septembre afin d'évoquer le contenu du site internet, le journal municipal, le graphisme du logo du village ainsi que les axes de communication à développer pour une plus grande transparence dans les informations à donner.

• Les 19 membres du comité « Aménagement du territoire » se sont rassemblés le 9 septembre pour une présentation des missions : les sens de circulation, les priorités à donner à certains travaux, les futures orientations à donner au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui doit être adopté le 1^{er} janvier 2018 par Toulouse Métropole.

• Le Comité « Parents enfance jeunesse » a eu lieu le 8 septembre et a permis aux 15 membres d'être informés sur le nouveau service Enfance jeunesse, le CAJ, la mise au point des effectifs de l'école, de l'accueil périscolaire, des nouvelles activités introduites suite aux nouveaux rythmes scolaires.

Le comité a proposé de remettre en place un goûter pour les enfants le matin et souhaite pouvoir payer par prélèvements automatiques la garderie et la cantine. Il travaille maintenant sur l'élaboration du projet éducatif.

Conseil des jeunes

Le comité « Conseil des jeunes » devient une consultation par thème : après le skate-park, discussion sur le projet d'un city stade.

Nos ATSEM à des nouveaux

Après une année de réflexion avant la mise en œuvre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), les ATSEM de l'école maternelle étaient fin prêtes à s'engager afin de proposer des animations sur les temps d'activités périscolaires.

Des agents engagés dans leurs nouvelles attributions

La réforme des rythmes scolaires ayant été mise en œuvre à la rentrée 2014, les ATSEM se sont vu attribuer de nouvelles tâches d'animation sur les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Elles encadrent et dirigent, en corrélation avec les animateurs, deux petits groupes de 15 enfants maximum les lundis et jeudis.

Ce qui fait appel à de nouvelles responsabilités qu'elles souhaitaient et attendaient de mettre en œuvre.

La municipalité a été à l'écoute des ATSEM et de leur désir de développer des activités spécifiques. Elles sont à l'origine des activités proposées en fonction de leurs aptitudes personnelles.

Des activités variées

Lorsque Annie fait de la lecture de contes aux enfants, de son côté Chantal propose de l'éveil corporel et fait danser les enfants de 3 à 5 ans dans des registres musicaux variés.

Marie-Claude offre aux enfants de l'élémentaire une initiation à l'espagnol. Elle s'adapte en fonction des âges. Maryse leur propose quant à elle, une activité couture d'une heure.



Marie-Claude Moreno

Chantal Gout, Annie Jansou, Marie-Claude Moreno et Maryse Rouzaud accompagnent depuis de nombreuses années les maîtresses de l'école maternelle.

Elles assistent les enseignantes et encadrent les enfants durant le temps scolaire.

Leur présence est primordiale pour le confort des enfants.

Trois d'entre elles ont obtenu le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) et occupent les deux rôles : celui d'aide aux enfants en classe et celui d'encadrement de ces derniers avec les animateurs lors des temps périscolaires.



Maryse Rouzaud

la page rythmes scolaires !

Un métier de qualité et d'expérience

Nos quatre ATSEM sont reconnues pour leurs compétences tout en ayant des parcours différents. Annie Jansou et Maryse Rouzard occupent le poste d'ATSEM depuis 27 ans. Tandis qu'Annie travaille avec les élèves de grande section, Maryse s'occupe des moyens. Si Marie-Claude Moreno et Chantal Gout sont employées à la commune depuis 20 ans, elles remplissent la fonction d'ATSEM depuis 2009 et veillent sur les tout-petits.

Aujourd'hui, le métier d'ATSEM est revalorisé. On a tenu compte de leurs préconisations dans le projet du PEDT et leur rôle est reconnu en tant que référent auprès des enfants.



Annie Jansou

Les premières impressions...

« On sent un peu plus de fatigue chez les petits car la plupart des élèves sont encore présents après 16h00 (cela concerne environ les 2/3 des enfants). Ils restent plus longtemps à l'école de part les emplois du temps professionnels chargés de leurs parents. Mais les relations avec les enfants sont les mêmes, rien n'a changé, si ce n'est que nous passons plus de temps avec eux. »



Chantal Gout

Exposition de l'association Florus *L'école d'autrefois*

Souvenir de la classe de Madame Laval avec ses élèves de grande section en mars 2014



Nous sommes allés voir, vendredi 28 mars, avec les enfants de la classe, l'exposition sur « l'école d'autrefois » qui nous a été gentiment présentée par Corinne Vieillescazes. De retour en classe, chaque enfant a exprimé ce qu'il avait retenu de cette visite.

Alors, comment c'était l'école d'autrefois ?

Ghali : la classe était grande parce qu'il y avait plusieurs niveaux.

Pyrène : l'école était dans la mairie.

Jules : quand on n'était pas sage, on avait le chapeau sur la tête : le bonnet d'âne.

Maëva : les chaises étaient collées aux tables.

Ruben : il y avait des ardoises mais pas les mêmes que celles de notre classe.

Camille : il n'y avait pas les mêmes stylos.

Jade : on séparait les filles et les garçons.

Emilie : la trousse n'était pas pareille que la nôtre.

Titouan : les tables étaient en bois.

Antoine : les chaussures étaient des sabots.

Raurii : les filles et les garçons avaient des tabliers.

Maëlys : on ne devait pas cracher sur les ardoises parce qu'on donnait des microbes.

Thomas C. : on ne devait pas cracher par terre.

Alan : il y avait un chauffage avec du bois.

Loïc : les enfants écrivaient avec un porte plume et c'était pointu.

Lucas : les garçons faisaient le bricolage et les filles la couture.

Clémence : les enfants avaient des bêtes dans les cheveux (les poux).

Thomas V. : le bureau du maître était en bois.

Raphaël : il n'y avait pas de cantine, les papas et les mamans mettaient la nourriture dans un seau.

Tom M. : les enfants jouaient avec des toupies en bois.

Suzanne : on ne devait pas croquer les crayons sinon on attrapait des microbes.

Lewis : les enfants jouaient avec des os de moutons : les osselets.

Tom V. : les filles et les garçons n'étaient pas dans la même classe.



CCAS L'action sociale à votre disposition

Dans le dernier numéro de Regards, nous vous présentions le rôle du Centre Communal d'Action Sociale.

Rappelons que le CCAS vient en aide aux personnes en difficulté, il intervient dans la lutte contre l'exclusion, en particulier, aide alimentaire, services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, les membres du CCAS sont ravis de constater que la communication a fonctionné et que des personnes osent enfin faire la démarche de contacter notre service. Comme chaque année, le repas de Noël organisé par le CCAS, est prévu le 20 décembre pour nos aînés.

Par ailleurs, le CCAS participe au Téléthon du 6 décembre (cf page 21).

Pour nous contacter :

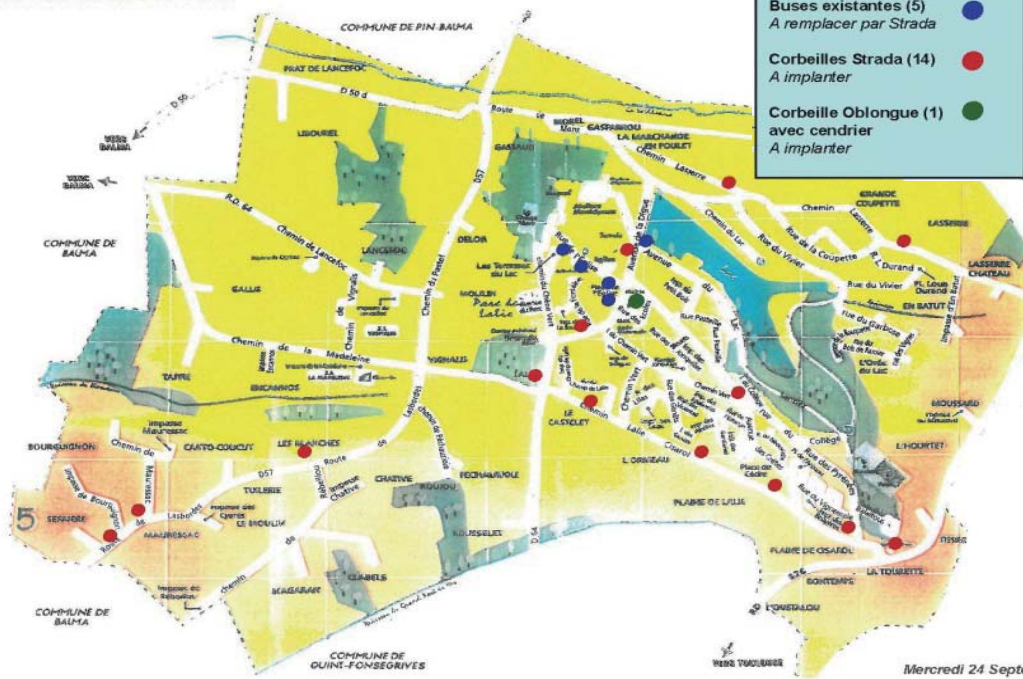
Claudette Faget sur rendez-vous
au 05 61 83 60 19

Mail : claudettefaget@gmail.com

Les interventions de Toulouse Métropole à Floarens

Programme Corbeilles à papier

Commune de FLOARENS



- Buses existantes (5)
A remplacer par Strada
- Corbeilles Strada (14)
A implanter
- Corbeille Oblongue (1)
avec cendrier
A implanter

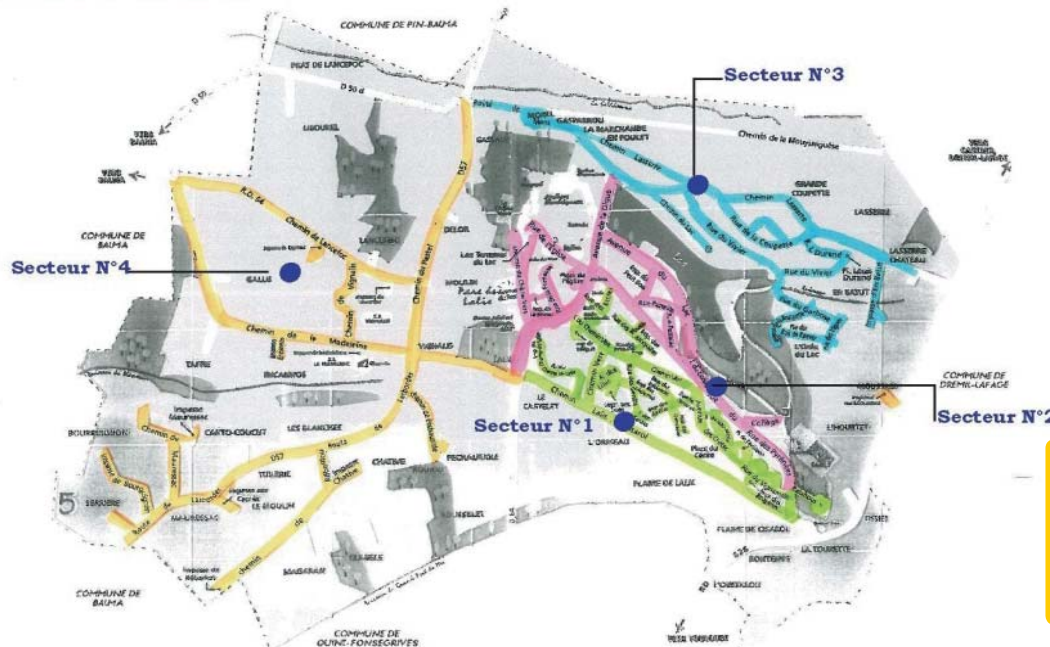
De nouvelles corbeilles seront placées sur la commune. Un cycle de remplacement des buses existantes est initié depuis le mois d'août.

Pour rappel, Toulouse métropole est en charge de l'entretien des voiries et des trottoirs du village alors que les agents municipaux prennent en charge les abords du lac, les espaces verts communaux, le stade, le tennis et les cimetières.

Mercredi 24 Septembre 2014

Ordre chronologique de nettoyage

Commune de FLOARENS



Toulouse métropole se charge du nettoyage des voiries communales : chaque jeudi, trois agents passent de la zone 1 à 4.

Etat des lieux de la commune : I

La salle des fêtes était pleine ce vendredi 10 octobre pour assister à la réunion publique organisée par la municipalité. Comme annoncé en mai, l'équipe municipale a engagé un audit des services, nécessaire comme base de travail pour les cinq prochaines années de la mandature. Cette réunion publique a permis d'exposer le bilan effectué par le cabinet d'audit privé Grant Thornton et de faire le point sur la situation du lac ainsi que sur les travaux d'assainissement.



En avant- propos, Corinne VIGNON Maire de Flourens a évoqué l'état des lieux de manière générale. Il en ressort les points suivants :

- Une situation financière satisfaisante avec un excédent d'investissement.
- En interne, il est nécessaire de mettre en place des fiches de poste, un programme de formation pour les agents territoriaux, un règlement intérieur et plus de contrôle et de suivi.
- Une gestion courante à optimiser : besoin d'équipement informatique pour la mairie et les ateliers municipaux, réduction des frais de fonctionnement en mettant en concurrence les organismes prestataires d'assurances, de téléphonie, etc. Remise en état des voiries, entretien des bâtiments communaux (chaudières de la salle des fêtes et de l'école maternelle, isolation de la mairie, etc.)

Madame Labadie, directrice régionale du cabinet Audit Conseil Grant Thornton, a exposé les résultats de l'audit organisationnel des services enfance jeunesse et du service administratif.

Le service Enfance jeunesse

Les enjeux sont d'ordre éducatif, pédagogique et opérationnel. L'audit a constaté un accueil et des ateliers adaptés ainsi qu'un fort engagement des animateurs sur les temps périscolaires. De plus, le Centre Animation Jeunesse (CAJ) donne un accès libre à tous les enfants de 11 à 18 ans, avec des activités variées. Cependant, des dysfonctionnements trop nombreux sont visibles : des locaux trop petits pour l'ALAE, une méconnaissance des logiciels informatiques, un retard de recouvrement, une mauvaise gestion financière pour l'ALSH avec des contrats d'assurances mal établis pour les séjours, une vétusté des locaux du CAJ et des mesures de sécurité sanitaires très insuffisantes lors de la confection des repas du vendredi soir. Le bilan alarmant fait état d'un risque sanitaire, d'hygiène et de sécurité. Le cabinet préconise d'établir rapidement des fiches de poste, une gestion d'outils de planification, et une prise de conscience de la part du service des contraintes budgétaires.

Le service administratif

Le diagnostic est également parlant puisqu'il fait état de manque d'outils de pilotage, de règlement intérieur, de procédures, de fiches de poste. Les tâches ne sont pas clairement définies. Un manque cruel de formation empêche les agents de répondre correctement aux impératifs sous-tendus par la réglementation (marchés publics, législation, dématérialisation...). L'audit recommande une mise à plat des tâches et des fonctions ainsi qu'une redistribution des responsabilités compte tenu des futurs départs à la retraite.



es Flourensois au rendez-vous !

Les travaux d'assainissement

Alertée par les agents municipaux, qui avaient constaté l'origine d'une pollution, la municipalité a saisi de toute urgence Toulouse Métropole pour effectuer des travaux sur le réseau d'assainissement de l'avenue du Lac et de la rue Pasteille. De fait, le réseau était ancien et croisé (les eaux usées passaient au-dessus du réseau pluvial), et des caches empêchaient que les eaux usées –en cas de bouchon– ne se déversent dans le pluvial. Or, les caches ont été enlevés et non remplacés depuis de nombreuses années. Les réseaux n'étant pas entretenus, des racines obstruaient le passage des eaux usées entraînant un déversement régulier dans le pluvial pour terminer dans le lac. Les travaux, d'un montant de 150 000 euros ont été réalisés par Toulouse Métropole en juillet dernier.

Le calendrier prévoit une ITV (inspection télévisée) de 651 ml (mètres linéaires) par an du réseau des eaux usées et de 650 ml par an du réseau des eaux pluviales. La tâche risque d'être longue puisque la commune de Flourens compte 10 870 ml d'eaux usées et 9 200 ml d'eaux pluviales.

La situation du lac de Flourens

Le 7 mai dernier, la Direction Régionale de l'Environnement (DREAL) a constaté, sur ordre du préfet, une accumulation d'eau persistante au pied du bassin versant de la digue. D'autre part, la vanne, seul organe de sécurité de la retenue, n'ayant pas été graissée ou manœuvrée depuis plus de dix ans était sous un mètre d'eau et n'était plus en état de fonctionnement (cf. 1).

Le Préfet a ordonné des mesures d'urgence :

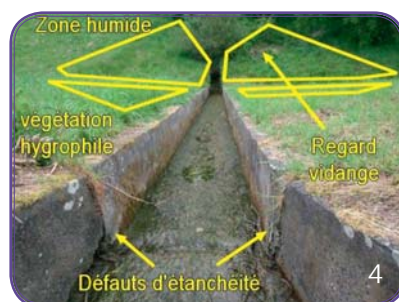
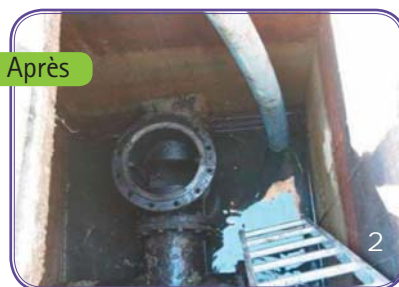
1 - réparation de la vanne (cf. 2), désenvasement et rehaussement de la crépine (cf. schéma 3)

2 - baisse du niveau de l'eau d'1,50 m afin que l'eau n'atteigne pas l'avaloir

3 - réalisation d'un diagnostic concernant la perméabilité de la digue par un bureau d'études agréé par la préfecture

4 - exécution des travaux du coursier qui n'a pas été entretenu depuis des années (cf. 4).

Grâce au comité consultatif « Environnement développement durable », la municipalité a décidé de profiter de la baisse du niveau du lac pour nettoyer les rives. Les bras sont envasés et devront être curés.



Calendrier

Décembre 2014 :

résultat du diagnostic de la digue

Janvier 2015 :

marchés publics pour la digue et le curage

Octobre 2015 :

début des travaux

Avril 2016 :

remise en état du lac et de la digue

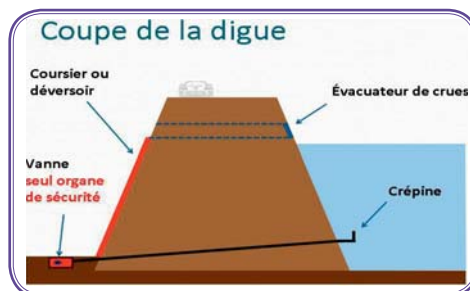
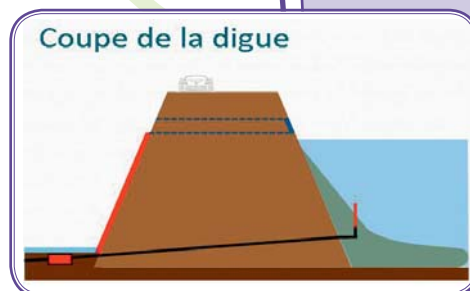


Schéma 3



L'issue de la réunion a permis au public, venu nombreux, d'échanger directement avec le Maire et les élus. Une présence qui montre l'implication des Flourensois dans la vie de notre village.



Pétanque La Boule rouillée fait sa cure de rajeunissement



Séance d'initiation dans
le cadre du PEDT

La pétanque est un sport de compétition et de loisir. Tout le monde y joue mais paradoxalement peu de jeunes rejoignent les clubs.

En 2012, le club de Flourens, conscient de l'importance de la pétanque dans le lien social a décidé de s'ouvrir aux jeunes.

Après deux ans d'initiation organisée avec le CLAE pour les vacances de Pâques, le club est maintenant présent à l'école dans le cadre du PEDT pour la joie des enfants inscrits à nos ateliers du lundi. De plus, chaque vendredi soir, trois jeunes talentueux et mordus de 12 et 15 ans se joignent aux membres du club, hommes et femmes, pour en découdre sur la place de l'église. Le rajeunissement du club est en bonne voie pour succéder à nos compétiteurs d'aujourd'hui qui continuent leur bonhomme de chemin dans le championnat de zone 1^{re} division.

Informations : Michel Fourcade

Tél. 06 74 45 08 61

Email : mfour31@aol.com



Football L'heure de la rentrée a sonné pour l'ASFDL

L'ASFDL invite petits et grands pour une nouvelle année pleine de découvertes, d'apprentissages, de rencontres et d'émotions autour de notre sport favori, le football.

Cette rentrée est marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe sénior (disparue il y a deux ans) pleine d'ambition et de qualité car elle fait déjà partie des leaders du championnat. Le nombre de licenciés passe quant à lui à 194, soit une augmentation de 61 % sur un an, qui s'explique par l'arrivée de l'équipe senior mais surtout par l'engouement des plus petits suite à la coupe du monde.

Après un gros travail d'organisation, de formation et d'information, le club a fait une rentrée sereine pour le plaisir de tous.

Nous faisons appel à vous, les bénévoles pour contribuer à l'organisation des diverses activités proposées aux enfants.

Venez nous rejoindre :

informations sur <http://asfdl.footeo.com>

Association ATA Des activités diverses et variées

L'association ATA « A Tout Age » a repris ses activités. Nombreuses et variées, elles s'adressent à toutes vos envies :

Atelier arts plastiques, atelier culturel (groupe littéraire mensuel et sorties culturelles variées et originales cinq fois dans l'année), cours de yoga, « Bavardoir » 2^e et 4^e lundis de chaque mois (après-midi convivial autour d'un scrabble, une belote, de la couture et autres que vous créerez), randonnées tous les mardis, petits lotos organisés deux fois par mois et les lotos biannuels à la maison de retraite.

Animations ponctuelles au programme :

Grand loto le 16 novembre 2014

Galette des rois : le 22 janvier 2015,

Soirée surprise avec le CAJ le 27 mars,
fête de l'Association le 14 juin.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre,

s'adresser à Germaine Couderc

Présidente : 09 64 18 69 60

ou Josette Noël : 05 61 83 69 15

Le meilleur accueil vous sera réservé(e).

Exposition Les Flourensois dans la Grande Guerre

L'exposition liée à la commémoration du centenaire de la guerre 14-18, était organisée par l'association des Anciens Combattants et Florus (association de conservation et de promotion du patrimoine de notre commune), du 7 au 11 novembre 2014.

Inaugurée par une veillée le vendredi 7 novembre, cette soirée était animée par Lucien Ariès, auteur du livre *Un Lauragais dans l'enfer de 14*. Cette exposition a montré le résultat des recherches menées sur les « poilus » de Flourens figurant sur notre monument aux morts, sur la vie de notre village durant cette période. Des documents ou objets conservés par les familles ou prêtés par des collectionneurs (cartes postales, photos, livrets militaires, magazines d'époques, uniformes, objets divers....) ont été exposés.

Les enfants ont découvert l'exposition le vendredi 7 et le lundi 10 novembre.



Lucien Ariès



La fête de La Madeleine

A l'origine, la fête du village avait lieu à la Madeleine pendant trois jours de fêtes foraines, autour d'un petit orchestre, d'un manège pour enfant, de jeux de tirs et de chamboule-tout pour des moments de joie et de partage.

Le temps a passé et les festivités ont disparu. La volonté de rebâtir l'église tombée en ruines, a permis de créer l'association des Amis de la Madeleine.

Depuis cinq ans, on peut parler à nouveau de fête de la Madeleine, qui célèbre une messe chaque année et du partage du biscuit appelé « madeleine » avec un apéritif offert par la municipalité de Flourens.

Aujourd'hui, les habitants se retrouvent autour d'un repas où chacun apporte de quoi se restaurer et partager autour d'une table.

C'est un moment de joie où l'on se retrouve pour évoquer le passé, le présent et même l'avenir.

Ainsi l'idée de faire revivre une fête foraine a été suggérée.

Le prêtre abbé Gérard Rey a été au départ de ce renouveau auquel la municipalité adhère ; restent désormais les hommes et les femmes pour reprendre le flambeau des aînés en souvenir.

C'est le samedi 2 août que se sont retrouvés les Amis de la Madeleine (association dont M. Surleau est le président) pour faire revivre la fête de la Madeleine.



Nettoyage d'automne à la mairie !

Après un bon coup de nettoyage sur les murs et le fronton, la mairie apparaît comme neuve. Les colonnes et les bancs ont été repeints.

AVANT



APRES



Avant



Après



Les agents techniques des ateliers municipaux en pleine action!



Les vasques ont été restaurées, le parvis de la mairie nettoyé, de nouvelles haies plantées sur les espaces engazonnés afin de créer une harmonie visuelle.



Les travaux des ateliers municipaux s'achèvent bientôt



Le nouvel aménagement des ateliers municipaux est en cours de finition. Les carreleurs, plaquistes et menuisiers sont en cours d'intervention. L'achèvement du second œuvre est prévu fin novembre. Une inauguration du bâtiment et des portes ouvertes seront organisées au cours du premier trimestre 2015.

La salle des fêtes fait peau neuve !



Avant

A l'origine destinés à accueillir des plantes grimpantes, les arceaux dénudés en façade et sur le côté de la salle des fêtes ont été otés. Ces travaux ont permis de faire entrer la lumière naturelle dans les petites salles accueillant, entre autres le scrap booking. Les vasques de l'entrée ont été remises à neuf dans le but d'accueillir tout au long de l'année des conifères et des fleurs.

Les travaux doivent se poursuivre par la peinture des menuiseries ainsi que de la façade de la bibliothèque de l'entrée.



Après



Une nouvelle salle pour l'ALAE/ALSH

A l'étage de l'ancienne école, une salle de classe était inoccupée et servait de stockage. Cet espace a été rénové et remeublé afin de créer un lieu supplémentaire d'accueil pour les enfants.



Des jeux de cour tout tracés pour la récré

Du côté de l'école maternelle, la marelle a été retracée et les enfants bénéficient maintenant dans la cour de récréation, de lignes de course toutes neuves. Nos agents ont également démonté la structure en métal jaune afin de garantir la sécurité des élèves.

D'autres tracés de cour sont prévus pour l'élémentaire : terrain de foot, escargot, jeu de marelle et circuit de voitures.



Le marché de Noël prend ses quartiers sur deux jours



Venez vous restaurer de spécialités gourmandes !
Au programme : tartiflette samedi soir
et truffade dimanche soir.
Pré-réservation à faire en mairie.

Cette année, le marché de Noël aura lieu sur deux jours : les samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 à partir de 9h30. Un service de restauration rapide à emporter et sur place pour le midi mais aussi le soir, en dehors de la salle des fêtes, sera assuré.

En plus des produits et objets artisanaux proposés à la vente comme les bijoux, les tableaux et les porcelaines, accessoires en tout genre, les escargots, le champagne et les vins, les produits d'Auvergne, le miel, etc. auront lieu des animations pour les enfants : la municipalité prévoit ainsi un stand photo avec le père Noël, des ateliers de maquillage, d'origami, de la vente de marrons chauds et une surprise sur le parvis de la salle des fêtes.

D'autres animations actuellement en préparation seront au rendez-vous... Nous vous y attendons nombreux !

Des fêtes de fin d'année illuminées



De nouveaux éclairages vont être installés pour les fêtes de fin d'année afin d'apporter de la lumière et de la gaieté dans nos quartiers pour ces moments de célébration. Comme les enfants attendent leurs cadeaux, nous sommes impatients de découvrir ces illuminations.

Un sapin pour nos enfants



La FCPE de Flourens (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) a pour action de renouveler, en cette fin d'année 2014, une vente de sapins de Noël permettant de participer financièrement aux sorties pédagogiques et éducatives des enfants scolarisés sur notre commune.

Si vous êtes intéressés et que vous voulez faire une bonne action à l'approche des fêtes de fin d'année, vous pourrez vous procurer le bon de commande auprès des services de la Mairie ou contacter la FCPE à l'adresse fcpe.flourens@laposte.net.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Le Téléthon a eu lieu le samedi 6 décembre. La municipalité, par le biais du CCAS et de l'association la petite maison d'Hermance ont organisé cet événement avec l'aide de l'AFM Téléthon (Association Française contre les Myopathies) qui a fourni des affiches notamment. Un bel élan des Flourensois pour cet acte généreux et solidaire.

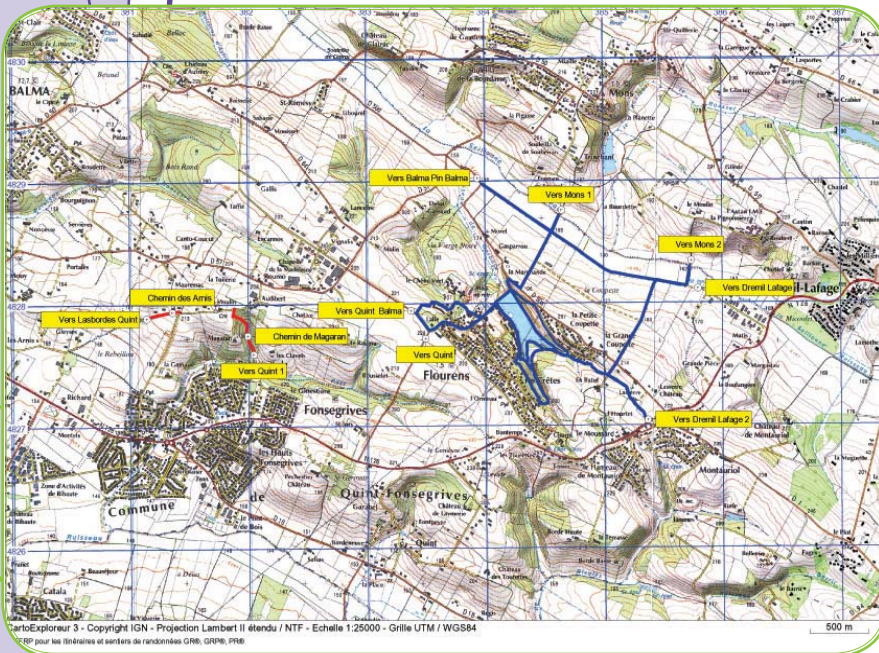
A la redécouverte des sentiers de Flourens !



Chemin de Magaran

La création de voies douces et la remise en état des sentiers existants vous invite de façon ludique ou sportive, seul ou en famille, à découvrir notre village, autrement.

En bleu l'existant et en rouge les sentiers à défricher



Par « voies douces », on entend un mode de circulation sécurisé et accessible, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés. Elles s'adressent aussi bien aux piétons qu'aux cyclistes.

Suite à des investigations sur le terrain début octobre, a été mis au jour un premier sentier proche du chemin de Rébeillou : il s'agit du chemin de Magaran qui, une fois défriché, offrira une balade ombragée vers le ruisseau du Grand Port de Mer jusqu'à Quint-Fonsegrives. Le second sentier découvert est le chemin des Arnis, allant jusqu'à Lasbordos.

Ces chemins ont pour vocation de sensibiliser les promeneurs à la protection de la nature, de l'environnement et à mettre en valeur notre patrimoine.

Il existe néanmoins d'autres chemins à Flourens qui demanderont une étude plus approfondie en fonction des propriétés traversées et de l'état du terrain.

Parallèlement, l'objectif est de faire figurer ces « nouveaux » sentiers sur la carte des randonneurs du Grand Toulouse, qui devrait être mise à jour en juin 2015. Favorisons l'intercommunalité en raccordant Flourens aux communes voisines.

Nettoyage des tags de la commune

Aidez-nous à agir en nous alertant si vous voyez de telles dégradations



Mur de tennis avant et après

Particuliers : comment réaliser la déclaration de votre puits ?

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet à la mairie. Est assimilé à un usage domestique tout prélèvement d'eau inférieur ou égal à 1000 m³ par an. (Article R.214-5 du code l'environnement). De plus, toute installation de pompage des eaux souterraines doit être obligatoirement équipée d'un compteur d'eau.

Pourquoi ?

Pour répondre au respect de l'environnement et de la santé publique. Sans suivi, ce type de prélèvements peut, par erreur, être source de pollution pour la nappe phréatique et le réseau public de distribution d'eau potable en cas de mauvais branchements.

Par ailleurs, la qualité de l'eau doit répondre aux critères de qualité réglementaires et être régulièrement contrôlée. De plus, toute interconnexion entre un puits privé et le réseau public est interdite.

Enfin, une demande d'autorisation d'utilisation doit être déposée auprès de l'Agence Régionale de Santé.

Comment faire ?

Vous devez remplir le formulaire de déclaration Cerfa 13837-02 – disponible en mairie ou téléchargeable sur le site https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13837.do et le déposer au moins un mois avant le début des travaux à la mairie ou adressé par courrier postal avec A/R.

Dans un délai maximum d'un mois après la fin des travaux, le particulier doit actualiser sa déclaration initiale sur la base des travaux réalisés.

A savoir

La mairie doit délivrer un récépissé pour chaque déclaration transmise dans un délai d'un mois à compter de la date de dépôt.

Réflexes citoyens

Conseil N° 1 :

Vous êtes témoin d'un fait inhabituel choquant ou grave
> Composez le 17 (Services de gendarmerie ou les services de la police municipale)

Conseil N° 2 :

Pour un véhicule > Notez la couleur, la marque et si possible le numéro d'immatriculation.
Concernant une personne > Précisez homme ou femme, tenue vestimentaire, taille.

Conseil N° 3 :

En cas de perte ou de vol d'un objet ou d'un document
> pensez à le déclarer à la gendarmerie ou à la police nationale et à vous rapprocher du service objets trouvés de la police municipale.

Conseil N° 4 :

Pour l'ensemble des usagers de la voie publique
> pour les automobilistes : pensez au respect du code de la route (mettez vos ceintures, téléphonez à l'arrêt, etc.)



> promeneurs et piétons : n'oubliez pas de tenir vos animaux domestiques en laisse, même au bord du lac, de déposer les débris dans les poubelles.

Conseil N° 5 :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils sonores, tondeuse, perceuse, tronçonneuse, sont soumis à des horaires définis par arrêté préfectoral.

Horaires

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Ajout de signalisation chemin Lasserre et chemin de Rébeillou



La municipalité ayant défini comme priorité la sécurisation des axes routiers de Flourens, la signalisation de la chicane du chemin Lasserre a été matérialisée par un marquage au sol et par l'implantation de deux panneaux clignotants signalant la dangerosité du virage et limitant la vitesse à 30 km/h.

Par ailleurs, un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h et de signalisation du quartier ont été installés sur le chemin de Rebeillou.

Un arbre coupé pour la bonne cause



Suite à de nombreuses plaintes, la municipalité a saisi le Conseil Général pour couper le peuplier qui occultait la visibilité du croisement de la RD57 et du chemin de la Madeleine.



Sécurité routière

Des miroirs de circulation ont été disposés aux croisements dangereux afin d'augmenter la visibilité des automobilistes. L'un, avenue de la Digue au croisement de la pharmacie et les deux autres au N°10 du chemin de Rebeillou et au niveau de l'impasse Châtive.

En concertation avec l'ASL du sentier du lac, un nouveau sens de circulation a été mis en place avec l'ouverture au double sens de circulation de la rue du Sentier du lac, l'accès unique aux poids lourds du chemin en Batut et les sens uniques de circulation pour la rue des Garennes et la rue des Figuiers par arrêtés municipaux.



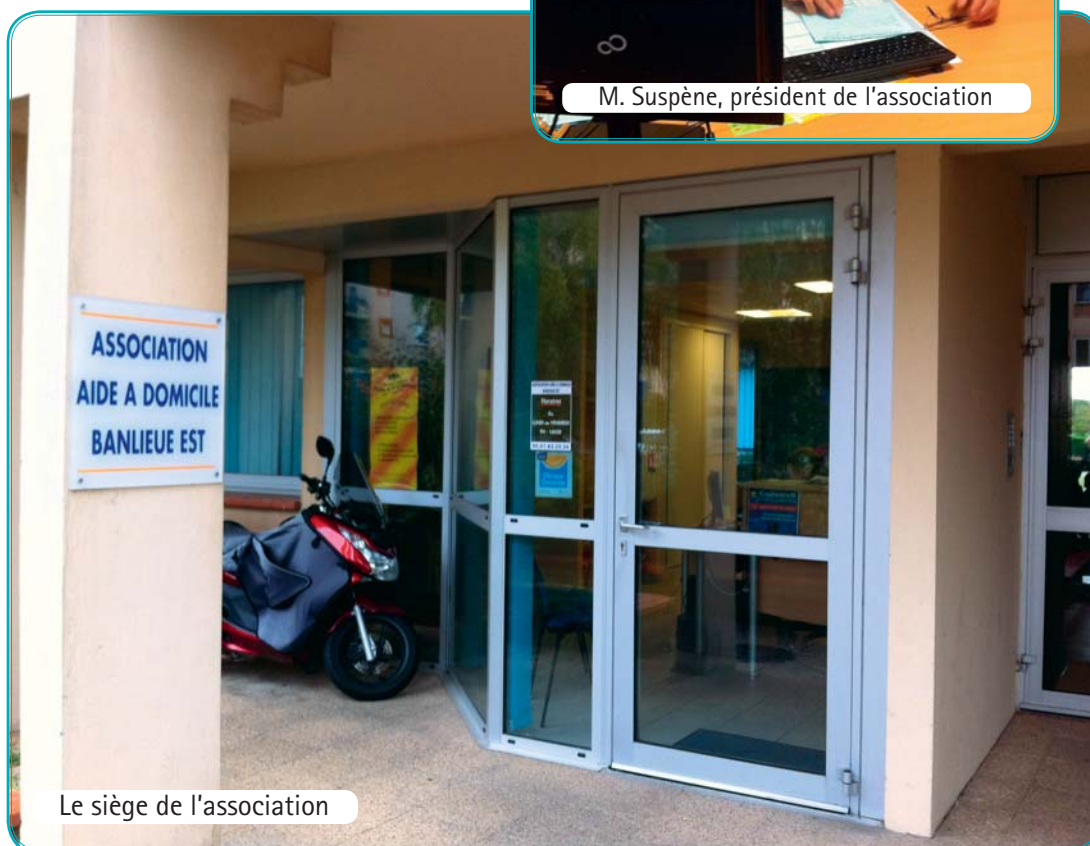
La prévention est nécessaire

Des contrôles routiers préventifs sur les grands axes de la commune : route de Lasbordes, RD50D... vont être mis en place par la gendarmerie suite à l'interpellation de la mairie sur les excès de vitesse régulièrement constatés.

L'Association Aide au domicile Banlieue Est à votre service !



M. Suspène, président de l'association



Le siège de l'association

L'ADBE est spécialisée dans l'aide à domicile afin d'intervenir dans les domaines suivants : les tâches ménagères, l'accompagnement pour les courses et rendez-vous, la préparation et l'aide à la prise de repas, l'aide à la toilette.

Lors de sa création, l'association proposait de l'aide-ménagère dans le milieu rural ; aujourd'hui l'offre de ménage existe toujours mais elle répond aussi à la demande grandissante de prise en charge pour toutes personnes dépendantes (en activité ou retraitées) de façon ponctuelle ou à long terme.

L'association est composée d'un conseil d'administration de 13 membres bénévoles dont le

président M. Jean-Pierre Suspène qui emploie trois salariés administratifs et une cinquantaine d'aide-ménagères, d'assistante de vie et d'auxiliaires de vie sur un secteur d'intervention comprenant 25 communes.

Face au besoin croissant auprès des personnes dépendantes, la tendance est de former, grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE) plus de personnel sur des compétences d'auxiliaires de vie. Ce qui fidélise les employés qui interviennent auprès des personnes dans le besoin.

A noter également le maintien d'un tarif horaire bas, fixé par le Conseil Général.

Pour les particuliers

Pour les particuliers : vous avez besoin d'une femme de ménage, d'heures de repassage... vous aussi, contactez l'association d'aide à domicile.
Tarifs horaires très attractifs !

Infos pratiques

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Tél : 05 61 83 32 24 – Fax : 05 61 54 23 65
mail : aide.a.dom@wanadoo.fr
Cours Goudouli Bâtiment B
31130 Quint-Fonsegrives

Les entreprises autour d'un petit déjeuner

La mairie réunit début décembre les chefs d'entreprises, les commerçants et les professions libérales de Flourens afin de débattre de leur intégration dans la vie communale de Flourens. Le but de cette manifestation est de permettre aux chefs d'entreprises de faire connaissance

entre eux et d'échanger. Par ailleurs, la municipalité veut être à l'écoute des entrepreneurs, afin que les Flourensois puissent bénéficier de la création d'une passerelle pour l'emploi ou pour les stages.

Une offre de restauration supplémentaire sur la ZI de Vignalis



Les employés de la zone industrielle ont la possibilité de déjeuner grâce au traiteur du parc qui propose une formule midi. Un camion restaurant va compléter l'offre de manière originale avec des produits frais et variés. Le food truck burgers maison « Chez Papille » est présent tous les mercredis depuis le 19 novembre au chemin de Vignalis de 11h45 à 14h00.

- Formule à 9,80 € qui comprend un hamburger, des frites maison et une boisson
- Soupe à 2 € (légumes saisonniers et locaux)
- Dessert : Tiramizu Tradizionale à 2,5 € ou oreillettes ou Es Tropical (crème vanillée, confiture de lait, sel de Guérande et noix de pécan).
Bon appétit !

Devenez chauffeur de voiture de tourisme



Alexandra Pastor, présidente de VTC Premium, entourée de candidats à la formation

VTC-PREMIUM filiale d'ADFL France ouvre son académie de formation de véhicules de tourisme avec chauffeurs à Flourens. Cela va permettre à un grand nombre d'intéressés d'accéder au centre de formation EVTC fondé par Max Lagneau (secrétaire général de la Fédération Française des EVTC).

VTC-PREMIUM couvre à ce jour 41 départements sur tout le Grand Ouest et Languedoc Roussillon.

En pratique, tous les futurs chauffeurs (EVTC) sont tenus de suivre une formation obligatoire de 250 heures dans les locaux VTC-PREMIUM.

A savoir, la formation Max Lagneau est certifiée et reconnue au niveau national par sa charte et son label qualité haut de gamme (chauffeur grande remise).

Alexandra Pastor (Présidente) et Bruno Fédou (directeur général) seront en mesure de répondre à toutes vos questions.

SAS VTC-PREMIUM
ADFL GRAND-OUEST et LANGUEDOC

4, impasse de Mauressac
31130 FLOURENS

Tél. : 05 31 61 52 30

Mail: contact@vtc-premium.com

Calendrier des Manifestations

décembre 2014 à mars 2015

manifestations
etat civil

27

Décembre	Janvier	Mars
6 décembre Téléthon	9 janvier 19h00 - Vœux du maire	7 mars SCRAP31
11 décembre 8h00 à 9h30 Petit déjeuner des entreprises	16 janvier Association Les Colverts 20h30 - Salle des Fêtes Spectacle de la section musique	22 mars La petite maison d'Hermance, vide-dressing toute la journée à la salle des fêtes
12 décembre Marché de Noël des écoles	17 janvier Samedi récréatif avec la petite maison d'Hermance	27 mars 18h00 à 22h00 ATA + CAJ soirée surprise
Samedi 13 et dimanche 14 décembre Marché de Noël	24 janvier ASFDL Loto	
20 décembre Repas de nos aînés	31 janvier Théâtre « Hôtel des 2 mondes » comédie dramatique par la troupe « les Amyglottes », entrée 5 €	
21 décembre Championnat Midi-Pyrénées de Cyclo-cross		

État Civil

Naissances

EL MECHATY Jade, Sophia	12/05/2014
CHARRIE Nolhan, Henri	25/05/2014
COTTIER Zoé, Mary	11/07/2014
AURIOL Georges, Martin, Mathieu	14/07/2014
GAGNAIRE Basile	29/07/2014
PRUGENT Matthieu, Jean, Baptiste	16/08/2014
FOREAU Emma	19/08/2014
BERMOND Léna, Danielle, Laure	14/09/2014
PESTY Thomas, André, Serge	30/09/2014
RAMBERT LÉBOUVIER Lily, Hélène, Annick	14/10/2014

Mariages

DA SILVA BARBOSA Alexandre, David et RECLUS Nelly, Marie, Marthe	05/07/2014
CERVERO Y CAMARENA Ludovic et TALLÂ Noura	06/09/2014
SADOK Christophe et BORD-LEVERE Elise, Marie	12/09/2014

Décès

POZZOBON Angela, épouse COMINO	25/05/2014
ESCAFIT Marguerite, Marie, épouse LACHURIE	08/06/2014
BORDOLL-GIRO Gérard, André	26/10/2014
PRADELLES Eva, Philippine épouse RASTOUL	29/10/2014

Infos pratiques

Mairie

05 61 83 60 19 – 05 61 83 91 37

Contact

Accueil-mairie@flourens.fr

standard@flourens.fr

Site : www.flourens.fr

Numéros d'urgence et Numéros utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

SAMU Social: 115

SOS médecins 31 : 05 61 33 00 00

Centre anti-poison : 05 61 49 33 33

Urgences Hôpital Rangueil : 05 61 32 27 93

Urgences Hôpital Purpan : 05 61 77 97 08

Numéro Européen d'urgence: 112

Pharmacie de Garde: 3237

Taxi Flourens : 06 81 05 87 60

Police municipale Flourens: 06 11 08 17 44

Gendarmerie de Balma: 05 62 57 75 80

Police-secours : 17

Dépannage électricité : 08 10 33 30 81

Dépannage gaz : 08 10 13 14 33

Eau : 05 61 17 30 30



Prochaines permanences Urbanisme sur rendez-vous

Elisabeth Depaix, instructrice aux permis de construire de Toulouse Métropole effectue les permanences suivantes (les matins) :

Mardi 16 décembre	Mardi 7 avril
Mardi 6 janvier	Mardi 27 avril
Mardi 20 janvier	Mardi 28 avril
Mardi 3 février	Mardi 5 mai
Mardi 24 février	Mardi 19 mai
Mardi 10 mars	Mardi 2 juin
Mardi 24 mars	Mardi 16 juin

Rappel

La mairie est ouverte
le samedi matin
de 9h00 à 12h00
sauf le samedi 27 décembre.

Rencontrer les élus sur rendez-vous

Corinne Vignon, maire :
corinnevignon@flourens.fr

M. Michaël Hahn : 1^{er} adjoint
vie de village, transport,
vie économique

Claudette Faget : 2^e adjointe
CCAS (action sociale), personnes
âgées, emploi, logement

Patrick Grigis : 3^e adjoint
sports, loisirs, culture, associations

Aurore Merville : 4^e adjointe
école enfance jeunesse

Michel Godard :
environnement, espaces verts,
cimetières

Economisons du papier !

Vous êtes 43 % à nous avoir transmis votre
adresse mail pour mieux communiquer,
bravo ! Nous pouvons faire mieux.
Envoyez vite votre mail à :
accueil-mairie@flourens.fr car 2015
sera l'année des adresses électroniques.

Tous les vendredis soir
à partir de 16h30, food truck
« Roulez galettes » devant la
mairie, crêpes salées et
sucrées à emporter !